



ÉTUDE DE POIDS ÉCONOMIQUE DU SOYAUX-ANGOULEME XV

Saison 2023 - 2024

SOMMAIRE

01

Démarche et Méthodologie

La démarche du SAXV

Une méthodologie stabilisée
et éprouvée

Précisions méthodologiques

02

Activité économique générée par le SA XV

Calcul du poids économique
en fonction des parties
prenantes du club

03

Emplois générés par le SA XV

Évaluation des emplois
soutenus par le club de façon
directe, indirecte et induite

04

Étude qualitative

Profil des spectateurs

Panier moyen
spectateur par
typologie

05

Annexes

Financement public du
rugby professionnel

A photograph of a stadium filled with spectators, overlaid with a semi-transparent teal rectangle. The text 'DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE' is centered within this rectangle. The stadium seating is visible on the left, and the pitch area is on the right. A sign above the stands reads 'ICI C'EST CHANZY'.

DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

01 – DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

LA DÉMARCHE DU SA XV : CONTEXTE

Dans le cadre de la réflexion générale menée par le SAS SA XV concernant l'effet d'entraînement de ses activités, le club s'est adjoint les services du **Centre de Droit et d'Economie du Sport** afin de mesurer son poids économique.

Cette étude est notamment destinée à mettre en évidence le volume d'activité généré par la partie professionnelle du club qui, au-delà d'être un ambassadeur au service de la notoriété du territoire, contribue à soutenir l'activité d'un grand nombre d'acteurs économiques.

L'objectif final de cette démarche est de fournir une évaluation de l'activité économique générée par la SAS SA XV, et de manière additionnelle par son Association support, et de permettre au club d'identifier des leviers pour renforcer sa place en tant qu'acteur économique local.

UNE MÉTHODOLOGIE STABILISÉE ET ÉPROUVÉE

L'étude de poids économique a été menée en **conformité avec d'autres travaux menés** par le CDES auparavant, tant au niveau d'autres clubs que d'organisations nationales et en **privilégiant une approche prudente et conservatrice**.

Ce parti pris méthodologique vise à **renforcer la crédibilité des résultats** tout en fournissant aux clubs des **outils utiles de discussion avec les parties prenantes de leurs écosystèmes locaux**.

Cette méthodologie est fréquemment utilisée par le CDES dans le cadre de ses activités, il faut néanmoins la distinguer de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre **d'un calcul d'impact économique***.

**En cela, l'étude réalisée pour le SAXV ne constitue pas une étude d'impact économique.*

01 – DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

QU'ENTEND-T-ON PAR
POIDS ÉCONOMIQUE ?

Nous assimilons le poids économique du Soyaux-Angoulême XV au **volume d'activités** généré par le club et toutes les parties prenantes à l'occasion d'une saison de compétitions (ici uniquement championnat de PROD2).

Il est à noter que le poids économique peut être approché par des **valeurs monétaires** (dépenses, revenus...) mais également **des valeurs qui ne le sont pas** (nombre d'emplois, nombre de spectateurs...).

QUELLE APPROCHE
CHOISIE ?

Nous avons choisi d'adopter **une approche par les dépenses**. Bien que critiquable sous certains aspects (voir note de l'INJEP : [Estimer le poids économique du sport : méthodologie](#), Aout 2018), elle nous semble la plus en adéquation avec l'objectif établi, celui **d'établir le poids économique généré par les activités du club**.

01 – DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

QUELLES PARTIES
PRENANTES ?

Nous avons identifié cinq parties prenantes principales :

- Le SA XV : la SAS et l'Association-Support,
- Et pour l'activité économique du club :
 - Les spectateurs (grand public),
 - Les partenaires (publics et privés),
 - Les autres acteurs sportifs (Ligue Nationale de Rugby...)
 - Les accrédités (joueurs et staff adverses, officiels de matchs...) et prestataires jour de match

Chaque partie prenante contribue au **poids économique** lié à l'activité du SA XV.

QUELLE SAISON DE
REFERENCE ?

Nous avons choisi de nous appuyer sur les données de la saison 2023/2024 :

- Nous avons utilisé **les données comptables de la saison 2023/2024 transmises par le club**, pour la SAS et l'Association, validé par son cabinet d'expertise comptable.
- Nous avons réalisé **une enquête auprès des spectateurs (grand public)**, réalisée lors de deux matchs à domicile de la saison 2023/2024, et via une enquête digitale auprès de la base fans durant l'intersaison.

01 – DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Modalités de collecte de données

La réalisation d'une étude de poids économique d'un club nécessite l'adhésion de l'ensemble de ses composantes. En s'engageant de façon volontaire dans cette démarche, la SAS SA XV a grandement facilité la collecte de données nécessaires à la réalisation de cette étude tant sur le volet des données économiques que sur la collecte d'informations auprès des parties prenantes extérieures.

CLUB

Les données ont été collectées auprès des différents services du SA XV, en particulier la Direction Générale et le Stadium Manager, qui ont échangé avec les différents services internes (sportif, RH, financier, marketing...). Nous nous sommes principalement appuyés sur les données comptables, notamment les bilans comptables annuels et la matrice de suivi auprès de l'organisme LNR de contrôle de gestion (CCCP) pour la saison sportive 2023/2024.

SPECTATEURS

La collecte des données auprès des spectateurs a été réalisée de deux façons :

- **Une enquête via un flashcode** a été réalisée lors des matchs opposant le SA XV au CA Brive le 19 avril 2024, puis à l'AS Béziers-Hérault le 17 mai 2024.
- **Une enquête électronique** a été envoyée à la fanbase du club, lors de l'intersaison 2024.

Au total, nous avons pu collecter 810 questionnaires utiles.

ACCREDITÉS

Concernant les équipes venues affronter le SA XV dans le cadre du championnat, nous avons procédé à une estimation de leurs dépenses locales reposant sur des hypothèses conservatrices, validées en collaboration avec le club, quant aux durées de séjour et aux dépenses (hôtellerie, restauration et transport), de même que pour les autres accredités (arbitres et officiels, journalistes, prestataires extérieurs...).

A photograph of a stadium filled with spectators, taken from the field level. The stands are packed with people, and the stadium's architecture is visible. A large teal rectangular box is centered over the image, containing the text 'CHIFFRES CLÉS'.

CHIFFRES CLÉS

01 – CHIFFRES CLÉS



En raison de la présence du SA XV en division professionnelle de rugby (PROD2), le volume d'activités généré grâce aux activités du club s'élève à 9,98 millions d'euros pour une saison complète.

Le SA XV, pour son secteur professionnel et son association support, a mené une démarche novatrice quant au calcul de son poids économique.

La pérennisation du club au niveau professionnel se pose comme un impératif pour garantir puis développer ce poids économique.



Précision : notre étude valorise le poids économique du SA XV mais ne constitue pas une étude d'impact économique qui nécessite l'application d'une autre méthodologie.

02 – CHIFFRES CLÉS

Le Soyaux-Angoulême XV (SAS et Association) contribue à l'attractivité du territoire, il est un créateur d'emplois et un contributeur social de premier plan en comparaison de son nombre de salariés.

SOURCE D'ATTRACTIVITÉ

75 585

SPECTATEURS/SAISON

Dont 37 % proviennent de l'extérieur de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et 8% de l'extérieur du département.



93,1

EMPLOIS
SOUTENUS
PAR LE CLUB

CRÉATEUR D'EMPLOIS

Ce qui représente un total annuel de 168 532 heures de travail sur une saison

544 345€*

CONTRIBUTIONS
SOCIALES ET FISCALES **CONTRIBUTEUR SOCIAL**

Pour les cotisations sociales employeurs, taxes et impôts

* En raison d'un redressement URSSAF, il apparait dans les comptes de la SAS SA XV pour cette saison le montant de 1 207 235€ pour cette contribution sociale

02 – CHIFFRES CLÉS



* Hors prestations de services achetées par les collectivités territoriales. En les intégrant le ratio passerait à 11,52 €

02 – CHIFFRES CLÉS

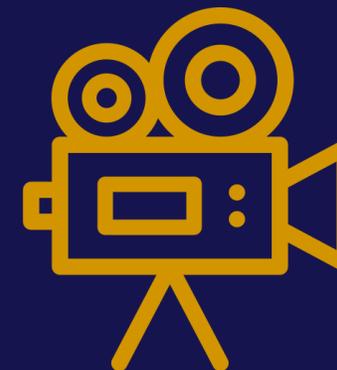
Ce que ne disent pas les chiffres sur le SA XV en 2023/2024



L'une des plus importantes entreprises de spectacles de la Charente



1er réseau d'affaires du département
Avec 370 partenaires, membres du « Club Entreprises »



Un rayonnement national régulier grâce à la diffusion sur les antennes du groupe Canal + dont 3 matchs sur l'antenne Canal + Sport



Levier de notoriété local, certes moins important mais plus régulier que le « Festival de la Bande Dessinée », mais supérieur au circuit des remparts



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE
PAR LE SA XV

03 – ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE

Le SA XV : dépenses retenues

Le SA XV (SAS et Association) dépense sur une saison une somme de 9,819M€. Pour générer cette activité, le club intègre en recettes les dépenses des différentes parties prenantes qui gravitent autour de lui, et pour lesquels il « induit » une activité économique. Parmi elles :

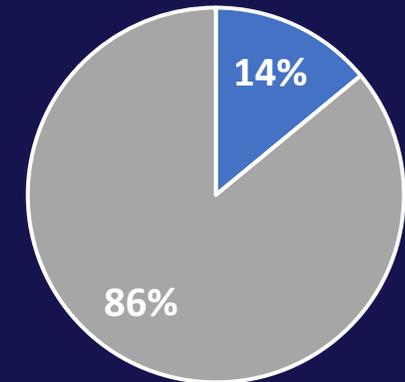
- **Les partenaires publics** qui soutiennent le club à travers le versement de subventions et l'achat de prestations de services
- **Les partenaires privés** qui achètent des prestations d'hospitalités, de visibilité, de communication...
- **Le club lui-même**; puisque les dépenses des acteurs ne couvrent pas l'intégralité des dépenses (apport d'actionnaires, réserves ...)
- **Les acteurs sportifs** (LNR, FFR, les licenciés...) qui apportent également des ressources au club, ainsi que d'autres dépenses d'acteurs divers
- **Les spectateurs (grand-public)** qui assistent aux manifestations sportives professionnelles organisées, générant des recettes de billetterie, de merchandising et de restauration. Et également des recettes additionnelles pour le poids économique (voir p.19);
- **Les accrédités**, autrement dit des publics identifiés participant à la réalisation des manifestations sportives du club, concourent au poids économique généré par le club et concourent à la création d'emplois directs, indirects ou induits (voir p.20 et partie 4. ci-après)

03 – ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE

Les partenaires publics et privés

De par son activité d'organisateur de manifestations sportives, le SA XV génère un certain nombre de dépenses de la part de ses partenaires et des collectivités territoriales (achat d'hospitalités, visibilité, organisation d'évènements...) :

- Le partenariat privé s'affichait à 2,716M€ à l'issue de la saison 2023/2024, soit 88% des dépenses des partenaires.
- Les achats de prestations par les partenaires publics s'élevaient à 0,443M€, soit 12% des dépenses des partenaires.



□ Collectivités Territoriales ■ Partenaires Privés

Dépenses des partenaires

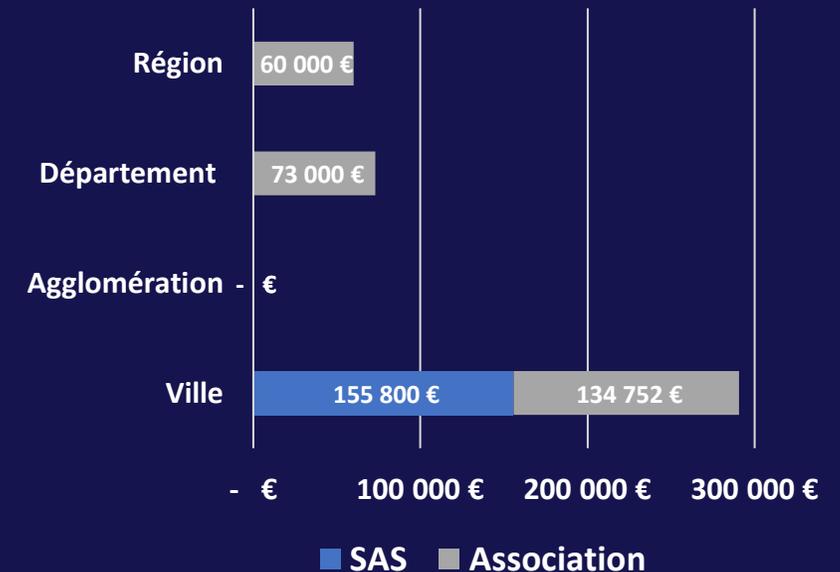
3 160 037 €

03 – ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE

Les subventions des collectivités territoriales

De par les missions d'intérêt générales qu'il remplit, notamment pour sa filière de formation ou ses actions sociales et sociétales, le SA XV bénéficie de subventions publiques, de la part de ses collectivités territoriales de référence, comme :

- Le versement à hauteur de 156K€ de la part de la ville pour la SAS, soit 37% des subventions reçues.
- Le versement à hauteur de 268K€ de la part de la ville, département et région pour l'Association, soit 63% des subventions reçues.

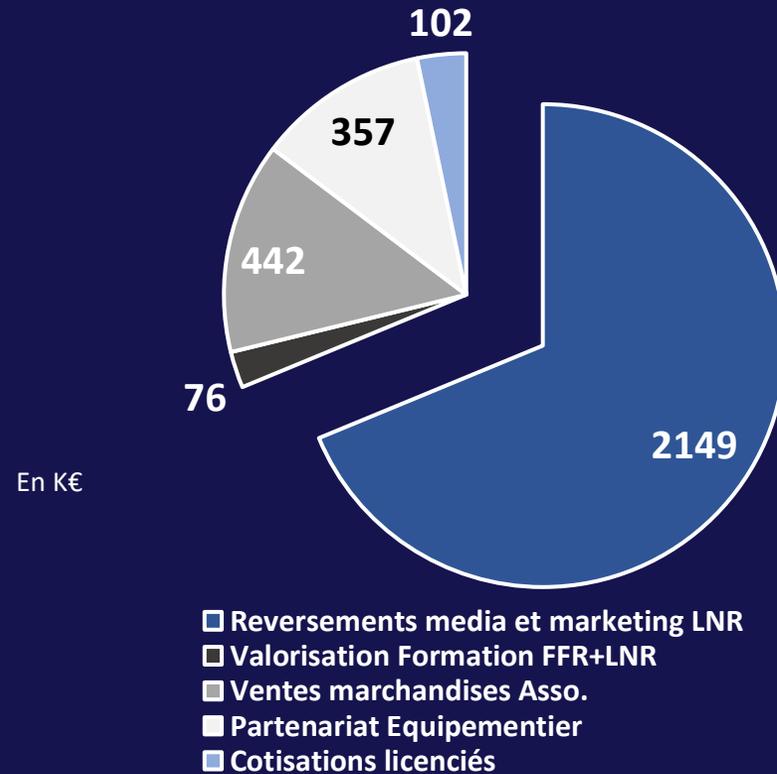


Dépenses Subventions Collectivités

423 502 €

03 – ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE

Les dépenses des autres acteurs sportifs



Parmi les autres acteurs sportifs, nous retrouvons pour la SAS :

- Très majoritairement, les droits TV et marketing reversés par la LNR
- Les indemnités formation (dont la RIF)
- Le partenariat équipementier

L'Association a pour sa part également :

- une activité économique, notamment à travers des ventes buvettes et boutiques
- La valorisation de la formation
- Les cotisations des licenciés

Dépenses des autres acteurs sportifs

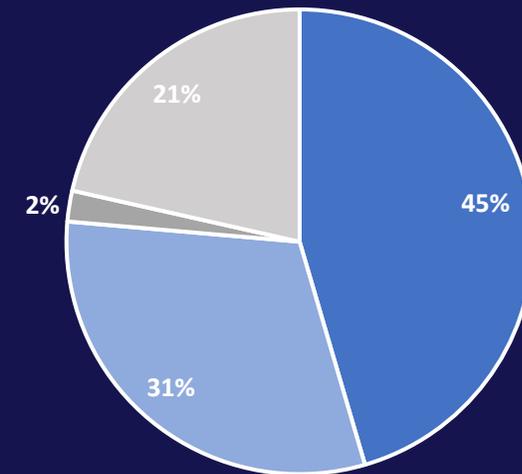
3 126 000 €

03 – ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE

Divers

Parmi les dépenses diverses nous pouvons citer :

- Les dons et mécénat, à 45%
- Les transferts de charges d'exploitation, à 31%
- Les produits exceptionnels, à 21%
- Les autres subventions, à 2%



■ Dons et mécénat

■ Transfert de charges

■ Autres subventions (ASSE)

■ Produits exceptionnels

Dépenses diverses

1 509 338€

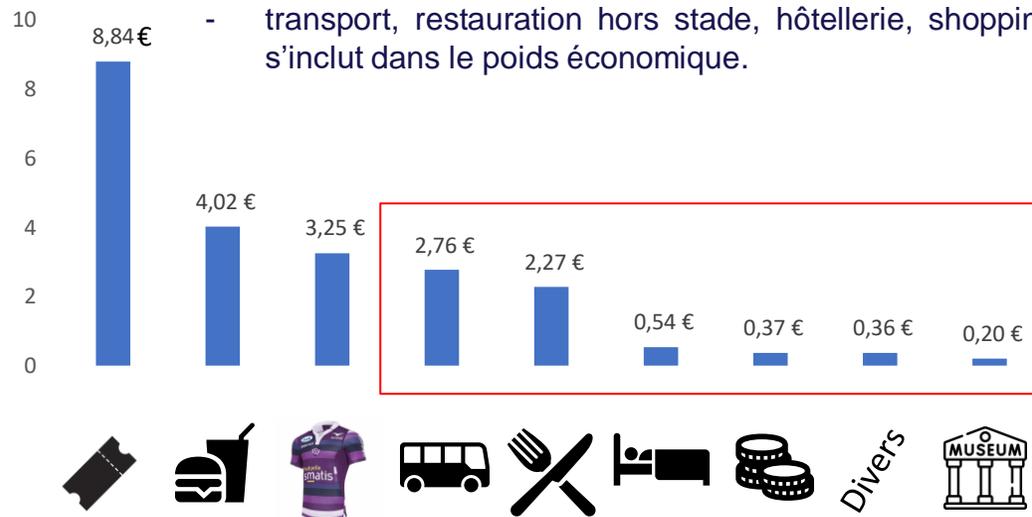
03 – ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE



Les spectateurs : dépenses retenues

L'analyse a été faite en 2 temps :

- L'Analyse des comptes annuels de la SAS SA XV, ainsi que la matrice adressée à l'organisme de contrôle de gestion du rugby CCCP, pour l'exercice 2023-2024, indiquant 663.576€ de recettes billetterie. Ces recettes se répartissent en billetterie « match », pour un montant de 397 048€ pour les 15 matchs de saison régulière, et 266 528€ pour les abonnements, incluant les places pour les abonnements Grand Public, Partenaires, et Collectivités territoriales. Ces sommes ont été divisées par le nombre de spectateurs sur l'ensemble de la saison, soit 75 580, pour arriver à un tarif moyen billetterie par spectateur. Elles contribuent, avec la restauration Grand Public pour 282K€ et le merchandising pour 76K€, aux recettes du club, alimentant ses dépenses.
- Par ailleurs, l'analyse des 810 réponses du questionnaire (voir pp 6 et 7) a permis de calculer sur cette base les dépenses effectuées par les spectateurs grand public dans le cadre de leur venue au Stade Chanzuy dans les secteurs suivants :
 - restauration stade, merchandising, qui contribuent aux dépenses du club
 - transport, restauration hors stade, hôtellerie, shopping, achat divers et autres dépenses de tourisme, qui s'inclut dans le poids économique.



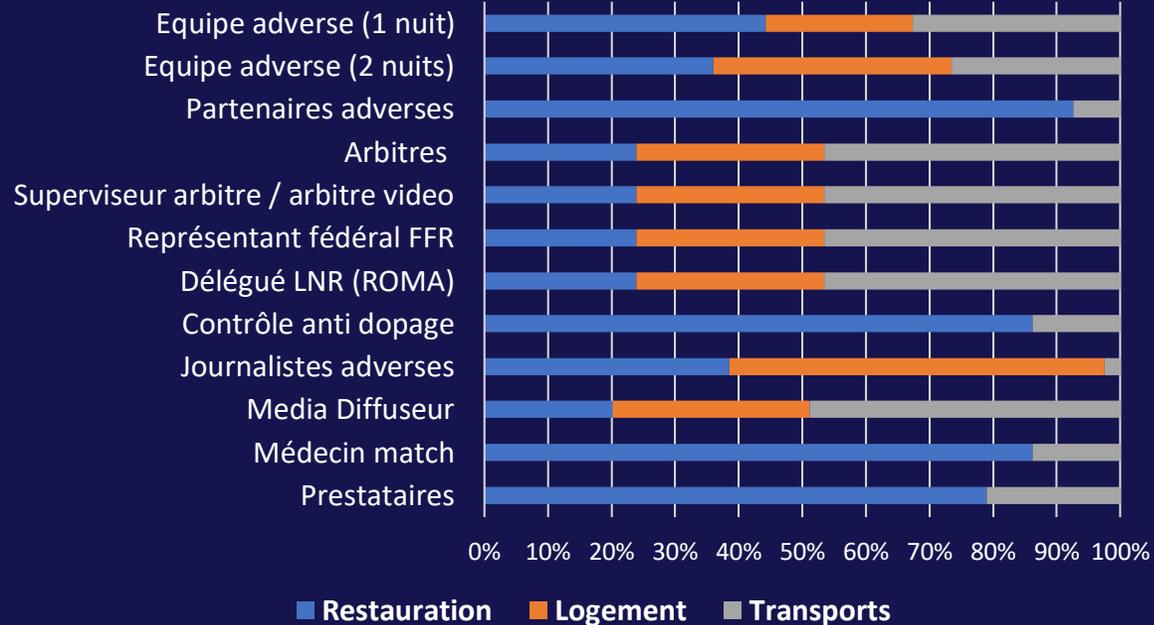
Soit un total annuel de :
491 270 €
Auxquels s'ajoutent les dépenses
« Billetterie »* (places sèches + abo.
Grand Public, VIP et Collectivités),
soit un poids spectateur de :
1 159 397 €

*Les dépenses F&B et merch. apparaissent déjà dans les ressources « autres acteurs sportifs », pour l'activité éco de l'Association

03 – ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE

Les accrédités

La mobilisation de personnels accrédités pour l'évènement génère un ensemble de dépenses qu'il convient d'identifier :



Nous sommes parties sur des hypothèses basses :

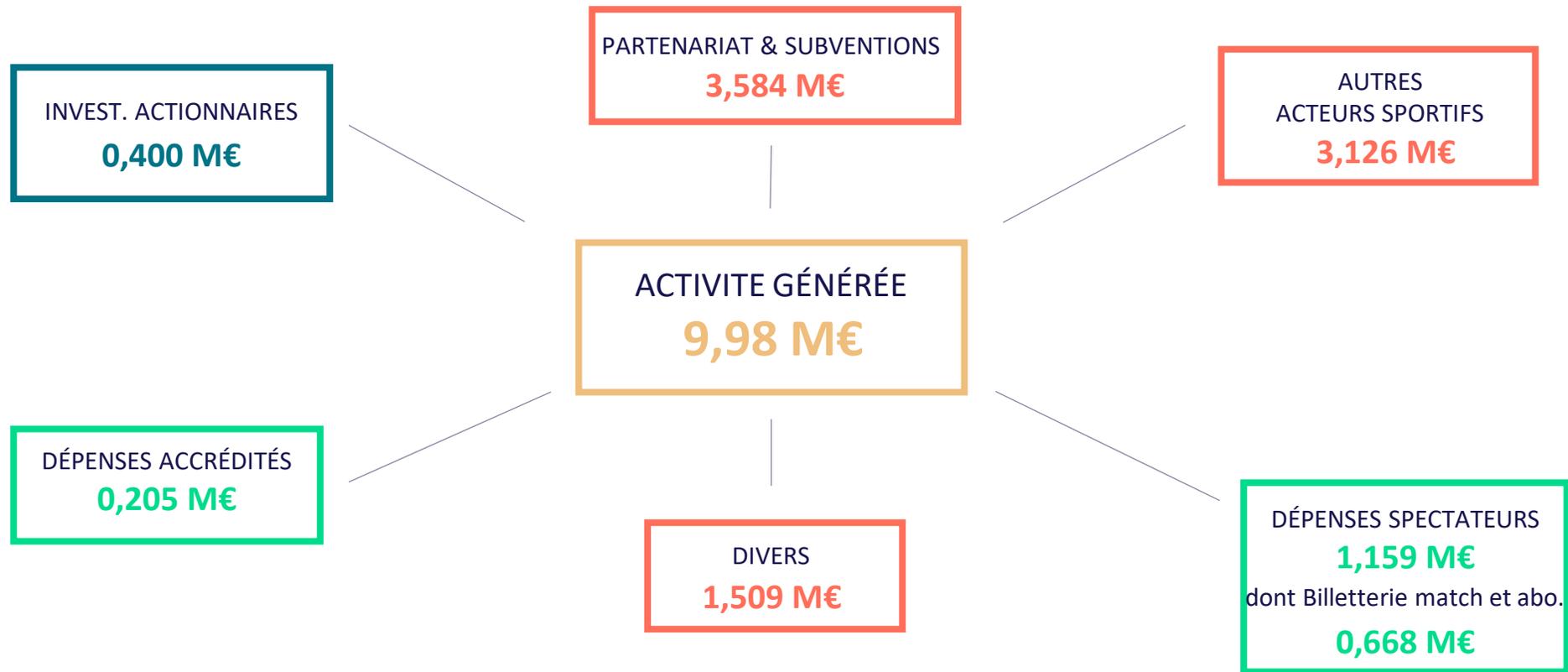
- 15€/repas sauf pour les prestataires et média, 25€/repas pour les délégations et officiels
- 80€/chambre, chambres twins pour les joueurs
- 4€ pour les prestataires du département, co-voiturage pour les équipes TV qui viennent principalement de Bordeaux, 150€ pour les officiels.
- Déplacement en bus pour toutes les équipes sur la base des factures du SA XV pour ses matchs à l'extérieur.

**Dépenses des
accrédités
205 433€**

03 – ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE

Synthèse

Le volume d'activité généré par l'activité du SA XV (SAS et Association) est rappelé ci-dessous :



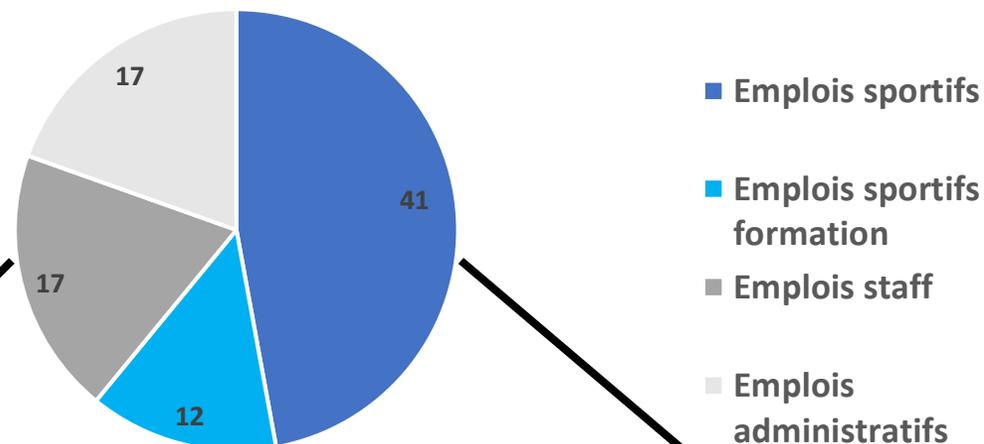
A photograph of a stadium filled with spectators during a match. The stands are packed with people, and the pitch is visible in the foreground. A large teal rectangular box is overlaid in the center, containing white text. The background shows a sunset or sunrise sky with orange and blue tones. A tall stadium light tower is visible on the right side.

EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LE SA XV

04 – EMPLOIS GENERES PAR LE SA XV

Le SA XV : emplois soutenus par la SAS et l'Association

Le SA XV, en tant qu'entreprise locale, emploie un certain nombre de salariés, que cela soit des salariés sportifs (staff technique, joueurs professionnels et en formation) mais aussi du personnel administratif et assimilé.



Le SA XV SAS emploie directement :

- 41 joueurs professionnels, dont 4 à temps partiel sur la saison
- 12 joueurs en formation, dont 8 à temps partiel
- 13 membres du staff sportif, dont 2 à temps partiel
- 12 administratifs (dont 1 alternant)

EMPLOIS DIRECTS

78,24 ETP

L'Association SA XV emploie directement :

- 4 membres du staff sportif (dont 3 alternants)
- 5 administratifs (dont 3 alternants)

04 – EMPLOIS GENERES PAR LE SA XV

Les emplois indirects

L'organisation des activités du SA XV mobilise également un certain nombre de personnes de façon indirecte chez des prestataires et/ou des fournisseurs, sur une base annuelle. Principalement :



2,35 ETP indirects
dans la sureté-sécurité / santé-secours



1,24 ETP indirects
dans la production télévisée

BUVETTE


1,99 ETP indirects
liés aux buvettes



1,63 ETP indirects
dans la restauration VIP (traiteur)

Ces emplois représentent principalement des emplois destinés à accueillir et proposer des services au public lors les matchs (sécurité, TV, traiteur...), mais il existe des emplois additionnels (animations matchs, entretien...).

L'intégralité des emplois indirects s'élève à :

EMPLOIS INDIRECTS

8,25 ETP

04 – EMPLOIS GENERES PAR LE SA XV

Les emplois induits

Enfin, les dépenses réalisées par les différentes parties prenantes au sein du tissu économique local permettent de soutenir un certain nombre d'emplois de façon induite, sur une base annuelle.



2,74 ETP induits
dans le domaine de la restauration
(hors du Stade Chanzy)



0,76 ETP induit
dans le domaine de l'hôtellerie



2,31 ETP induits
dans le domaine du transport



0,21 ETP induit
dans le domaine du tourisme et autres
dépenses

Les emplois induits représentent les emplois soutenus dans le tissu économique local (restauration hors Stade Chanzy, hôtellerie...).

EMPLOIS INDUITS

6,62 ETP

04 – EMPLOIS GENERES PAR LE SA XV

Synthèse

L'activité du SA XV permet de soutenir de nombreux emplois de façon directe, indirecte et induite :

EMPLOIS DIRECTS

78,24 ETP

EMPLOIS INDIRECTS

8,25 ETP

EMPLOIS INDUITS

6,62 ETP

Nombre d'emplois soutenus

93,11 ETP

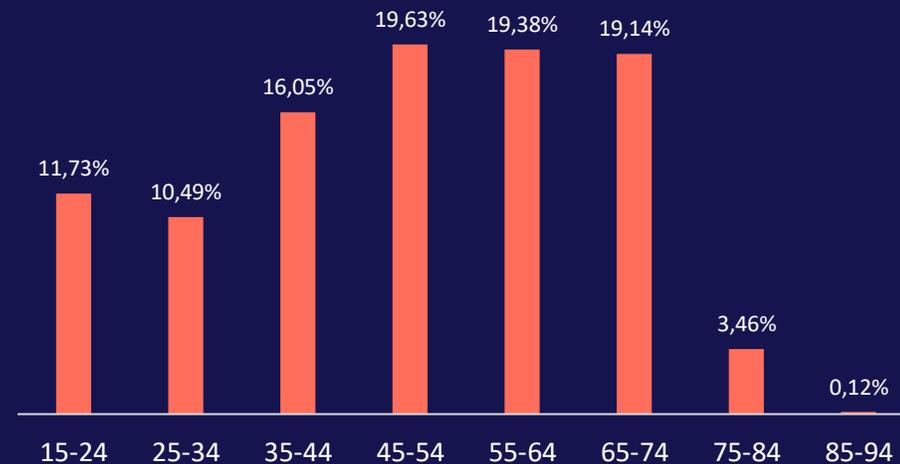
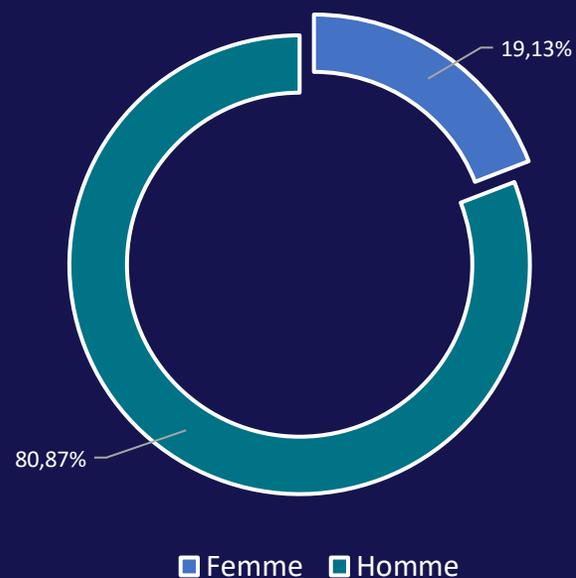
A photograph of a stadium filled with spectators, overlaid with a semi-transparent teal rectangle. The text 'ETUDE QUALITATIVE' is centered within this rectangle. The stadium seating is visible on the left, and the field is on the right. A sign above the stands reads 'ICI C'EST CHANZY'.

ETUDE QUALITATIVE

05 – PROFILS SPECTATEURS

Un public quasi exclusivement masculin et relativement âgé

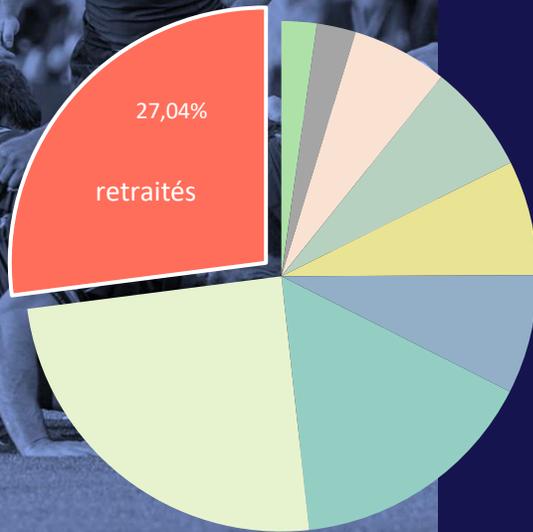
Le public assistant aux matchs du SA XV se révèle très majoritairement masculin : plus de 80% des spectateurs interrogés sont des hommes. L'âge moyen est 49 ans et 50% des spectateurs ont plus de 52 ans. Si les 45-54 ans représentent 19,63% des spectateurs, les 55-64 ans et 65-74 ans sont aussi très représentés. Les âges extrêmes sont moins nombreux, même si les 15-24 ans correspondent à un peu plus de 1/10 du public.



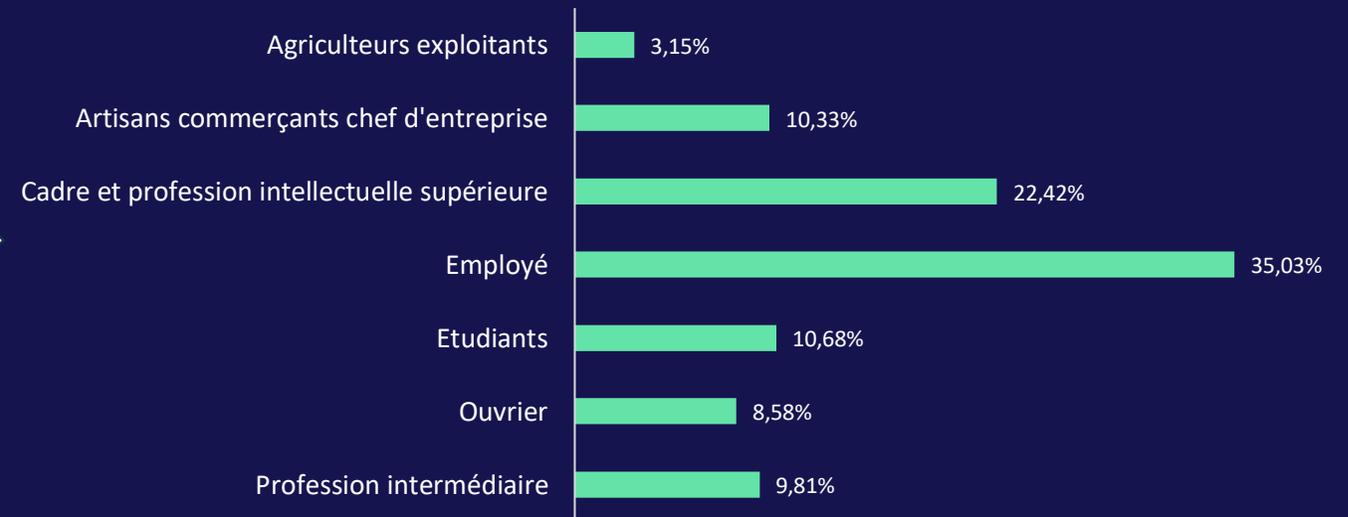
05 – PROFILS SPECTATEURS

Le premier groupe de public est les retraités

Du point de vue de la catégorie socio professionnelle, ce sont les retraités qui sont les principaux spectateurs : ils représentent 27,04% des spectateurs. Si on s'intéresse aux spectateurs actifs, les employés et les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent plus de la moitié des spectateurs (respectivement 35,03% et 22,42%) alors que les ouvriers et les agriculteurs exploitants ne correspondent qu'à moins de 12% du public. Il est possible de supposer que le public du SA XV (retraité + CSP+) possède plutôt un pouvoir d'achat relativement élevé, reste à savoir leurs modalités de consommation jour de match.



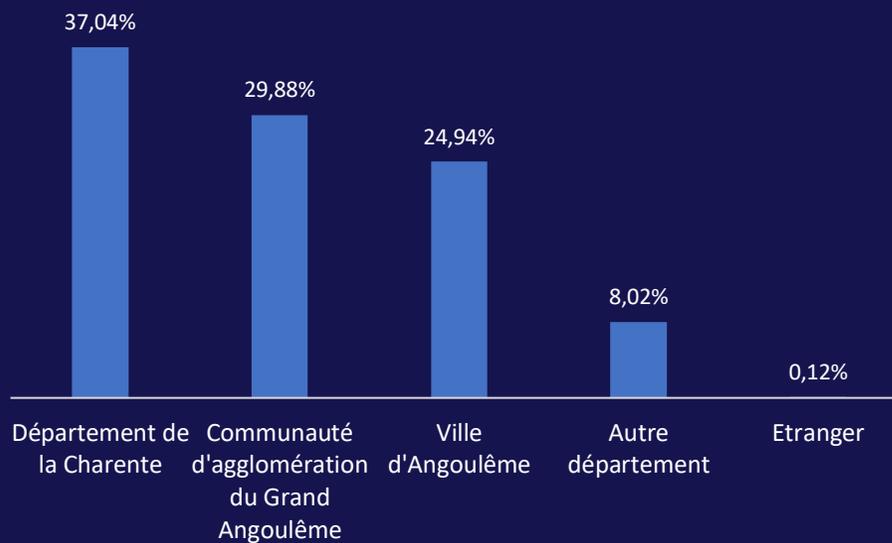
Zoom sur
les actifs



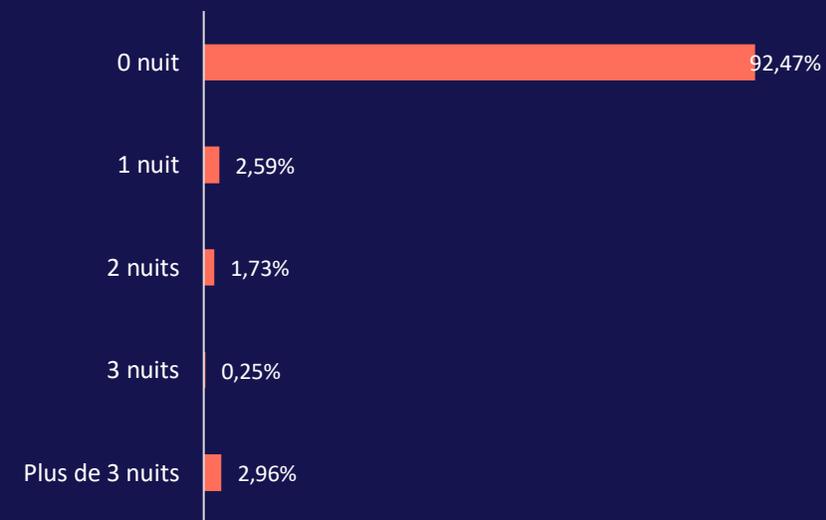
05 – PROFILS SPECTATEURS

Un public essentiellement local

Plus de 90% des spectateurs sont originaires de la Charente dont 1/4 de la Ville d'Angoulême et 1/3 de la communauté d'agglomération.



**hors Grand Angoulême ou Ville d'Angoulême*

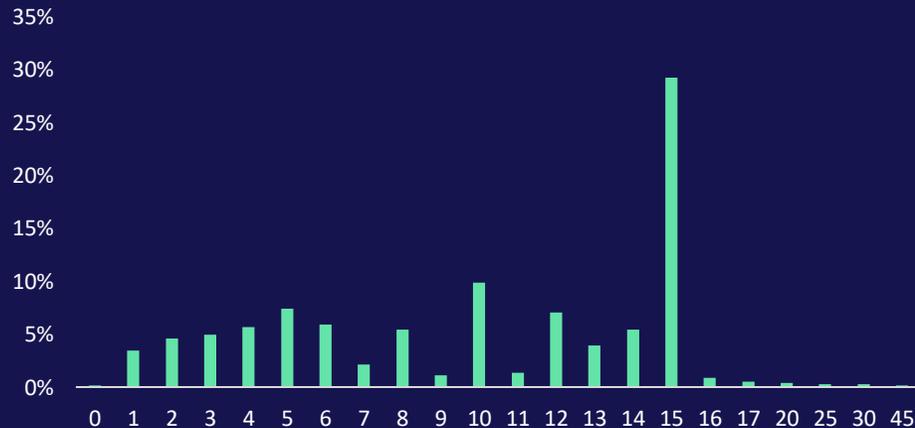
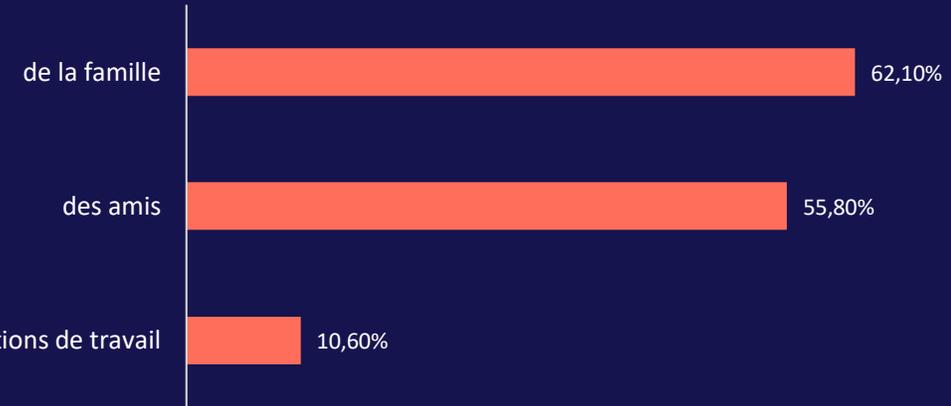


Ainsi, moins de 8% des spectateurs passent au moins 1 nuit à Angoulême.

05 – PROFILS SPECTATEURS

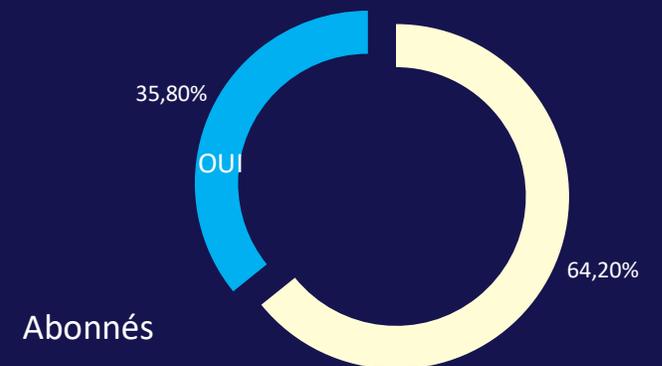
Un public relativement fidèle qui assiste au match en famille et entre amis

Les personnes interrogées ont assisté en moyenne à 10 rencontres pour la saison 2023-2024, même si 19% déclarent n'avoir assisté qu'à entre 0 et 4 rencontres. Seulement 35,8% d'entre eux sont abonnés. Ils viennent majoritairement en famille et/ou avec des amis (plusieurs réponses étaient possibles). En moyenne, ils sont accompagnés de 3 personnes.



Nombre de rencontres

Poids économique du SA XV



Abonnés

05 – PROFILS SPECTATEURS

LE PANIER MOYEN DES SPECTATEURS

Profil-type
n°1

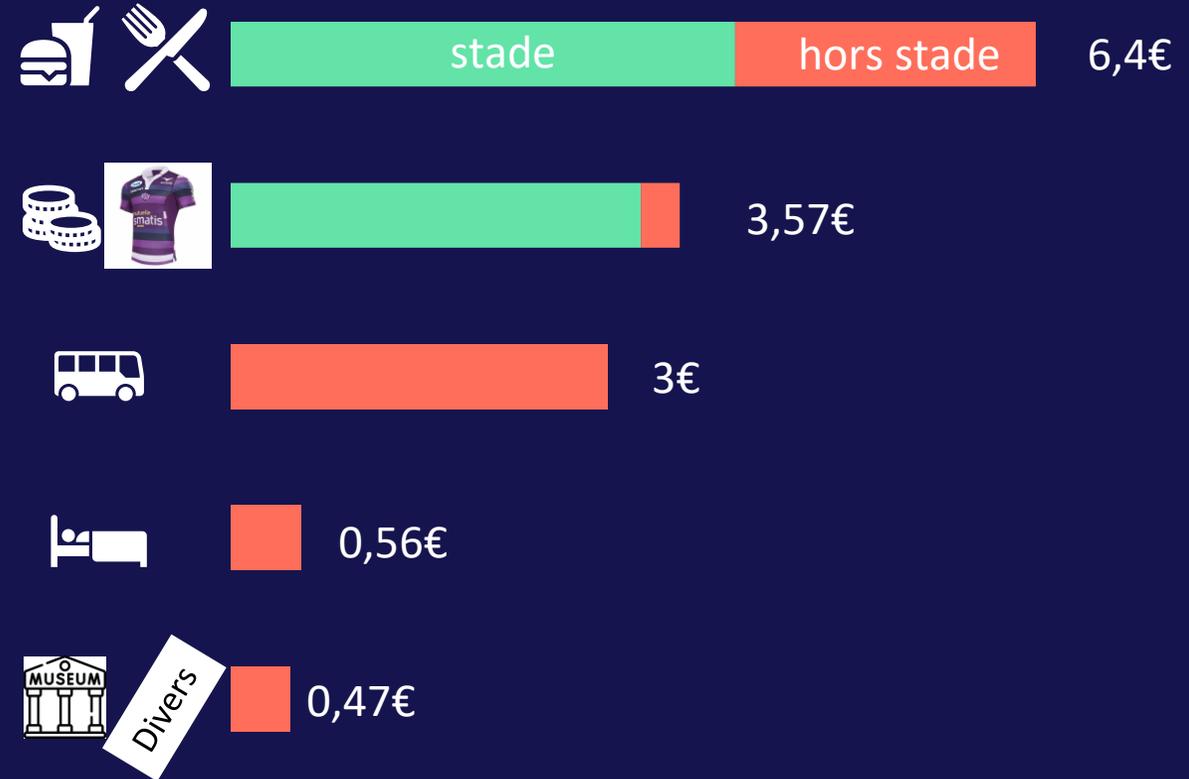


Le visiteur

Le spectateur est venu
spécifiquement en ville
pour le match.
(72% du panel)

14,00€

Panier moyen par match
(hors billet)



05 – PROFILS SPECTATEURS

LE PANIER MOYEN DES SPECTATEURS

Profil-type
n°2

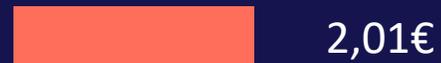
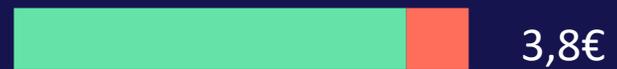
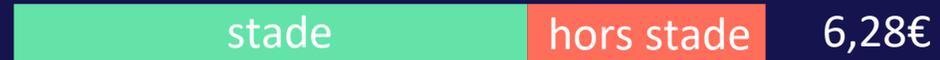


Le local

Le spectateur habite
déjà en ville
(25% du panel)

13,16€

Panier moyen par match
(hors billet)



05 – PROFILS SPECTATEURS

LE PANIER MOYEN DES SPECTATEURS

Profil-type
n°3



L'occasionnel

Le spectateur a profité
de sa venue à
Angoulême pour venir
voir un match.
(3% du panel)

12,90€

Panier moyen par match
(hors billet)



05 – PROFIL SPECTATEURS

Analyse des données spectateurs

Le SA XV (SAS), dans le cadre de la rentabilisation des manifestations sportives qu'elle organise se heurte à une double dynamique :

- Son offre « match » est **attractive majoritairement auprès d'un public captif (local, abonné)**
- Mais ce public captif est **trop homogène, masculin et vieillissant.**

La diversification du public doit devenir le prochain objectif billetterie du club aussi bien sur les cibles (féminisation, jeunes...) que sur les outils (CRM, data-driven stratégies).

L'amélioration continue du confort du stade et des services associés doit contribuer au renouvellement de ce public, et à permettre au club d'équilibrer son budget sous une « économie réelle ».



ANNEXES

Financement Public
du Rugby Professionnel

RUGBY MASCULIN

18 Nombre de réponses

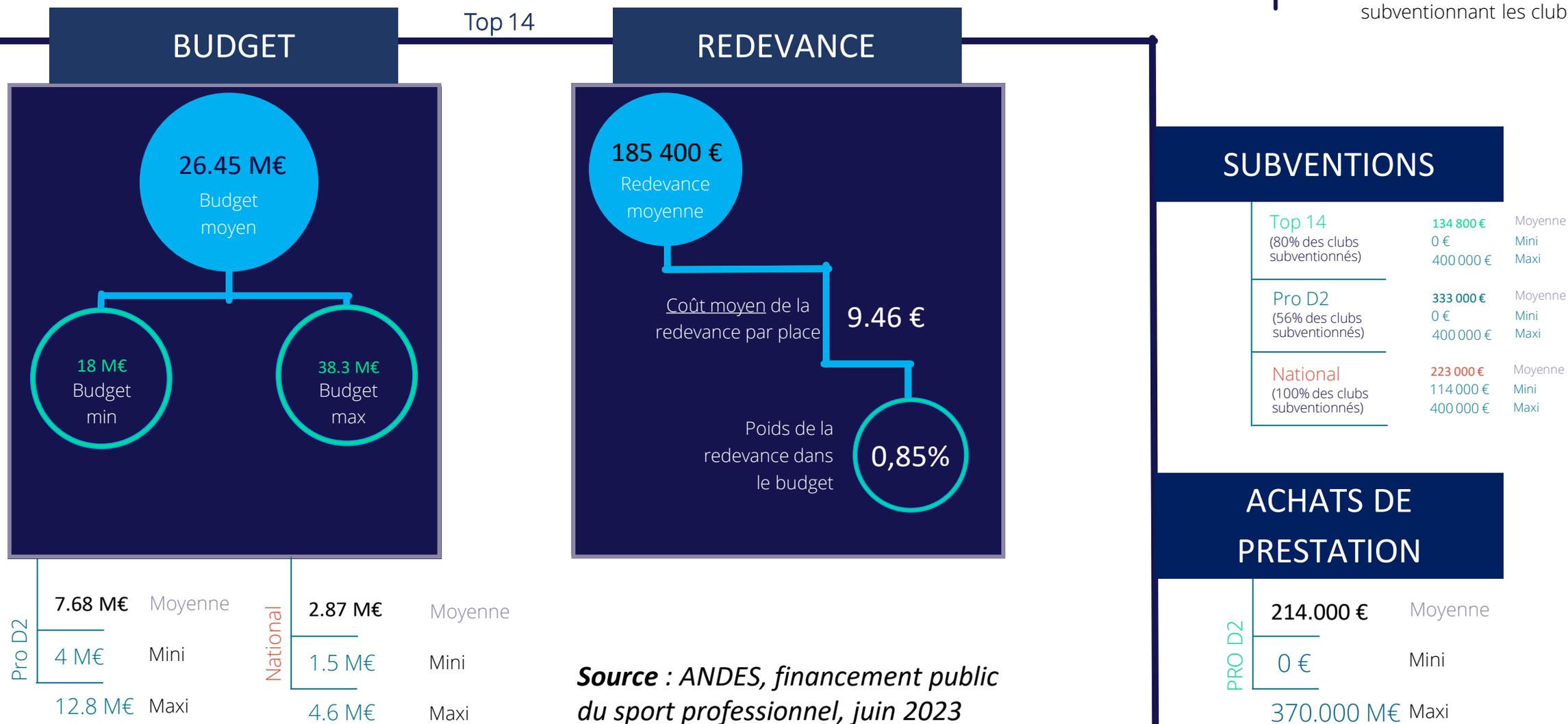
5 Clubs du Top 14

9 Clubs de Pro D2

4 Clubs de National

36% Taux de réponse

74% Part de collectivités subventionnant les clubs



STADES RUGBY



La partie gauche du cadre présente les éléments relatifs à l'utilisation d'un stade par les clubs de RUGBY de TOP 14. La partie droite du cadre présente des indicateurs sur la redevance des stades toutes divisions confondues.



capacité moyenne des stades des clubs de RUGBY masculin

10 361

80 %

de clubs soumis à une redevance

Echantillon : 20 Clubs utilisateurs d'un stade

REDEVANCE

Moyenne

87 840 €

65%

de clubs de rugby masculin soumis à une redevance

RUGBY

185 400 € Moyenne

Masculin

9.5€

Coût moyen de la redevance par place dans l'équipement

0.9%

Poids moyen de la redevance dans le budget

Coût moyen de la redevance par place dans les stades

8.5 €

0,26 € Mini

18 € Maxi

PETIT

3 333 €

Moyenne

Stade

33%

de clubs soumis à une redevance

MOYEN

20 000 €

Moyenne

Stade

75%

de clubs soumis à une redevance

GRAND

176 000 €

Moyenne

Stade

100%

de clubs soumis à une redevance

*CODP = convention d'occupation du domaine public, avec rôle prépondérant du club

Source : ANDES, financement public du sport professionnel, juin 2023



NOS RÉFÉRENCES

LE CDES

“ *Un ancrage universitaire et un engagement auprès du secteur du sport* ”

Par le profil de nos membres et nos nombreuses missions d'accompagnement d'acteurs du mouvement sportif, nous possédons une équipe complémentaire et pluridisciplinaire, habituée à travailler avec le monde fédéral et disposant d'une expérience importante dans la réalisation de questionnaires et l'analyse des politiques sportives.

Depuis sa création en 1978, les travaux du Centre de Droit et d'Économie du Sport s'inscrivent dans une approche résolument pluridisciplinaire qui en fait toute son originalité et toute sa force.

S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé de nombreuses activités : l'Expertise, la Formation et des Publications, qui en font une véritable référence dans le secteur Sport.

Connaissance fine du secteur sport et de ses acteurs institutionnels.

Forte expertise dans l'analyse territoriale du sport.

Regard original et unique sur les questions sportives grâce à une approche pluridisciplinaire et à un ancrage universitaire.

ILS NOUS FONT CONFIANCE

MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS



MOUVEMENT SPORTIF INTERNATIONAL



ENTREPRISES PRIVÉES



ADMINISTRATION PUBLIQUE ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES





UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE CDES

CONTACTS

G. GOUZE

gouze@cdes.fr

06.30.02.22.68

C. MOUNET - PERICARD

mounet-pericard@cdes.fr

F. BERGMANN

bergmann@cdes.fr

POUR LE

